

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00359

Numéro SIREN : 398 024 562

Nom ou dénomination : ROBINET SAS

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2020 sous le numéro de dépôt 7985

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROBINET Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise : 76 RUE DE LA PARLETTE 63000 CLERMONT FERRAND Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 9 8 0 2 4 5 6 2 0 0 0 1 7 Néant \*

DEPOT N° 7885 Exercice N clos le, 31/12/2019

Table of financial assets (Bilan Actif) with columns for description, account codes (AB, AC, etc.), and monetary values. Includes sections for immovable assets, circulating assets, and general accounts.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME Le Président [Signature]

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ROBINET		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 273 350 .....)	DA		273 350
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		27 335
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		419 154
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		7 152
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		32 739
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		91 500
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		777 747
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		83 289
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 168 739
	Dettes fiscales et sociales	DY		523 264
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		31 866
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		81
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 584 988
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 436 219
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 046 255	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		2 142	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	6 596 221
		FG	FH	FI	35 233
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	6 631 455
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	137 699
	Autres produits (I) (II)			FQ	7
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 717 787
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	( 3 208)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 670 279
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	68 774
	Salaires et traitements*			FY	1 222 426
	Charges sociales (10)			FZ	609 458
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	325 259
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	105
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	40 000	
	Autres charges (12)			GE	6 439
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	6 657 321
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	111 840
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	714
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	714
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 173
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	4 173
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 3 459)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	108 381

Désignation de l'entreprise		SAS ROBINET		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	22 380	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 915	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	696	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	26 992	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	129 597	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	903	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	130 501	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	( 103 509)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	( 2 280)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	6 796 868	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	6 789 716	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	7 152	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	8 300
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	3 800
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	17 699
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	6 431	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	



# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS ROBINET

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ROBINET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 436 219 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 7 152 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 5 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 5 ans

Voir rapport de l'expert comptable

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 894	2 004		7 897
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 894</b>	<b>2 004</b>		<b>7 897</b>
- Terrains	87 479			87 479
- Constructions sur sol propre	366 443	15 940		382 382
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 166 259	45 590	10 464	2 201 385
- Installations générales, agencements aménagements divers	175 723	9 710		185 434
- Matériel de transport	1 046 448	97 849	35 868	1 108 429
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 904	2 300	4 700	51 504
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	5 677	44 100	5 677	44 100
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 901 933</b>	<b>215 489</b>	<b>56 710</b>	<b>4 060 713</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20	1 500		1 520
<b>Immobilisations financières</b>	<b>20</b>	<b>1 500</b>		<b>1 520</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 907 847</b>	<b>218 993</b>	<b>56 710</b>	<b>4 070 130</b>

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 004	215 489	1 500	218 993
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 004</b>	<b>215 489</b>	<b>1 500</b>	<b>218 993</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		5 677		5 677
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		51 033		51 033
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>56 710</b>		<b>56 710</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 894	59		5 953
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 894</b>	<b>59</b>		<b>5 953</b>
- Terrains	47 235			47 235
- Constructions sur sol propre	163 857	10 412		174 269
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 512 641	207 475	10 464	1 709 652
- Installations générales, agencements aménagements divers	122 443	19 086		141 529
- Matériel de transport	918 084	82 521	35 868	964 737
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 644	5 707	4 700	31 651
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 794 904</b>	<b>325 200</b>	<b>51 033</b>	<b>3 069 071</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 800 798</b>	<b>325 259</b>	<b>51 033</b>	<b>3 075 024</b>

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 744 663 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 520		1 520
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 560 781	1 560 781	
Autres	152 986	152 986	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 377	29 377	
<b>Total</b>	<b>1 744 663</b>	<b>1 743 143</b>	<b>1 520</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients -factures à établir	113 879
Fournisseurs -avoirs à recevoir	2 847
Etat produits à recevoir cfd	713
Etat produits à recevoir royan	584
Produits à recevoir cfd	11 346
Produits à recevoir royan	5 282
<b>Total</b>	<b>134 651</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 273 350,00 euros décomposé en 39 050 titres d'une valeur nominale de 7,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
FINANCIERE ROBINET 63000 CLERMONT FERRAND	98,71	38 548,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		
MONSIEUR MIGNOT ALAIN 63830 NOHANENT	1,28	500,00
ROBINET Charles 63400 CHAMALIERES		1,00
MONSIEUR ROBINET Michel 63000 CLERMONT FERRAND		1,00

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	32 533	903	696	32 740
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>32 533</b>	<b>903</b>	<b>696</b>	<b>32 740</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		903	696	

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	171 500	40 000	120 000		91 500
<b>Total</b>	<b>171 500</b>	<b>40 000</b>	<b>120 000</b>		<b>91 500</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		40 000	120 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 584 988 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 143	2 143		
- à plus de 1 an à l'origine	775 605	236 872	498 258	40 475
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 168 739	1 168 739		
Dettes fiscales et sociales	523 260	523 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	115 160	115 160		
Produits constatés d'avance	82	82		
<b>Total</b>	<b>2 584 988</b>	<b>2 046 255</b>	<b>498 258</b>	<b>40 475</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	144 683			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 239			
(**) Dont envers les associés	3 271			

Capital restant dû au 31/12/2019 : 775 K€

Intérêts restant dus au 31/12/2019 : 9.8 K€

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	374 574	453 744	453 744
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>374 574</b>	<b>453 744</b>	<b>453 744</b>

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

Garantie de l'emprunt Arkea de 24.9 K€ souscrit en 2016 :

-gage sur le véhicule Renault Master acquis en 01/2016 (VNC au 31/12/2019 = 5 K€)

Garantie de l'emprunt SG de 190 K€ souscrit en 2017 :

-nantissement du matériel financé (pelle) à hauteur de 133 K€ (VNC au 31/12/2019 = 52 K€)

Garantie de l'emprunt BTP de 67 K€ souscrit en 2018 :

-nantissement du matériel financé (tractopelle) à hauteur de 170 K€ (VNC au 31/12/2019 = 121 K€)

Garantie de l'emprunt BTP de 75 K€ souscrit en 2018 :

-gage sur le véhicule Mercedes Benz acquis en 07/2018 (VNC au 31/12/2019 = 53 K€)

Garantie de l'emprunt Arkea de 160 K€ souscrit en 2018 :

-sûreté hypothécaire de type PDD sur le bien immobilier situé 78, rue de la Parlette à Clermont-Ferrand acquis en 06/2018 (VNC au 31/12/2019 = 164 K€)

Garantie de l'emprunt Chalus de 55k€ souscrit en 2019 :

- gage sur le véhicule DAF CB542MZ acquis en 12/2019 (VNC au 31/12/2019 = 57K€)

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs -fac.non parvenues	29 636
Banque - intérêts courus à payer	2 143
Charges sociales- charges à payer	126 276
Org.sociaux charges à payer cfd	883
Etat charges à payer cfd	1 353
Etat charges à payer royan	1 160
Clients - avoirs et rrr à accorder	30 779
<b>Total</b>	<b>192 229</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	29 377		
<b>Total</b>	<b>29 377</b>		

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	82		
<b>Total</b>	<b>82</b>		

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

## Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Travaux	6 596 222
Locations et autres produits annexes	35 233
<b>TOTAL</b>	<b>6 631 455</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

## Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 450 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	62	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	129 536	
Amortissements dérogatoires	903	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		16 628
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 753
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 915
Amortissements dérogatoires		696
<b>TOTAL</b>	<b>130 501</b>	<b>26 992</b>

## Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 28/12/1994, la société SAS ROBINET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SC FINANCIERE ROBINET.

Voir rapport de l'expert comptable

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

---

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes:

- la société a eu recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- report de 6 mois des échéances d'emprunt ;
- report des échéances sociales

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

**SAS ROBINET**

Comptes annuels détaillés

**Marc ALIBERT**

Experts-Comptables D.P.L.E.  
Commissaires aux Comptes

**Victor-Emanuel BARRY**

Experts-Comptables D.P.L.E.  
Commissaires aux Comptes

**Ghyslaine DESCHAUMES**

Expert - Comptable D.P.L.E.  
Commissaire aux Comptes

www.serec-experts.fr

**Exemplaire destiné au greffe du  
Tribunal de Commerce**



## **ROBINET**

Société par actions simplifiée au capital de 273 350 euros

**76 rue de la Parlette  
63000 CLERMONT-FERRAND**

RCS CLERMONT FERRAND 398 024 562

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

# **ROBINET**

SAS au capital de 273 350 €  
Siège social : 76 rue de la Parlette  
63000 CLERMONT-FERRAND

398 024 562 RCS CLERMONT-FERRAND

---

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2019

Aux Associés,

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ROBINET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ROBINET à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### **a) Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **b) Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment

nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société ROBINET à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société ROBINET à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

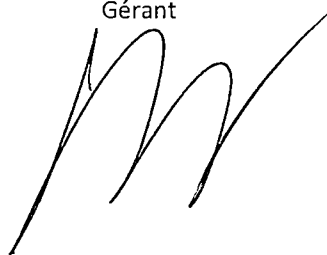
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24 Juillet 2020

Le Commissaire aux comptes  
**SEREC**, représenté par

**Marc ALIBERT**  
Commissaire aux comptes associé  
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 897	5 953	1 944	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	87 479	47 235	40 244	40 244
Constructions	382 382	174 269	208 113	202 586
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 201 385	1 709 652	491 733	653 617
Autres immobilisations corporelles	1 345 367	1 137 916	207 451	204 905
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	44 100		44 100	5 677
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 520		1 520	20
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 070 130</b>	<b>3 075 024</b>	<b>995 106</b>	<b>1 107 049</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	10 168		10 168	6 960
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 560 781	44 010	1 516 771	1 137 848
Autres créances	152 986		152 986	97 393
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	731 812		731 812	1 034 764
Charges constatées d'avance (3)	29 377		29 377	32 735
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 485 124</b>	<b>44 010</b>	<b>2 441 114</b>	<b>2 309 699</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 555 254</b>	<b>3 119 034</b>	<b>3 436 219</b>	<b>3 416 748</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

S E R E C

Société de Commissaire aux Comptes  
3 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de LA PARDIEU  
63000 CLERMONT FERRAND  
N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	273 350	273 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	27 335	27 335
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	419 154	419 073
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>7 152</b>	<b>49 284</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	32 740	32 533
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>759 731</b>	<b>801 575</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	91 500	171 500
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>91 500</b>	<b>171 500</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	777 748	883 211
Emprunts et dettes financières diverses (3)	83 289	85 455
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 213
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 168 739	932 288
Dettes fiscales et sociales	523 264	530 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 636
Autres dettes	31 866	609
Produits constatés d'avance (1)	82	124
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 584 988</b>	<b>2 443 673</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 436 219</b>	<b>3 416 748</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	498 258	645 400
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 046 255	1 792 059
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 143	2 050
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

S E R E C

Société de Commissaire aux Comptes  
3 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de LA PARDIEU  
63000 CLERMONT FERRAND  
N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

SEREC

Société de Commissaire aux Comptes

3 rue Patrick Depailler

Parc Technologique de LA PARDIEU

63000 CLERMONT FERRAND

N° SIRET : 316 420 322 00026

## Compte de Resultat Production

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	6 596 222	99,47	6 708 089	99,55	-111 867	-1,67
Ventes de travaux						
Prestations de services & activité annexes	35 233	0,53	30 164	0,45	5 069	16,81
Ventes de marchandises						
Var. des travaux en cours						
Var. prestations en cours						
Var. produits finis						
Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>6 631 455</b>	<b>100,00</b>	<b>6 738 253</b>	<b>100,00</b>	<b>-106 798</b>	<b>-1,58</b>
Achats de matières premières	1 718 059	25,91	1 690 587	25,09	27 472	1,63
Achats de matières consommables	-272		376	0,01	-648	-172,26
Achats de marchandises						
Frais accessoires d'achats						
Var. Stock de matières premières	-3 208	-0,05	-3 514	-0,05	306	-8,70
Var. Stock de matières consommables						
Var. Stock de marchandises						
Sous-traitance matériel et travaux						
Transfert de charges						
<b>TOTAL DES ACHATS DIRECTS</b>	<b>1 714 579</b>	<b>25,86</b>	<b>1 687 449</b>	<b>25,04</b>	<b>27 130</b>	<b>1,61</b>
<b>MARGE SUR MATIERES</b>	<b>4 916 876</b>	<b>74,14</b>	<b>5 050 803</b>	<b>74,96</b>	<b>-133 927</b>	<b>-2,65</b>
Salaires de production	1 222 426	18,43	1 202 602	17,85	19 824	1,65
Charges sociales	628 433	9,48	582 605	8,65	45 829	7,87
Autres coûts de production	962 057	14,51	1 062 150	15,76	-100 093	-9,42
Transfert de charges	11 748	0,18	43 433	0,64	-31 686	-72,95
Subvention			635	0,01	-635	-100,00
<b>TOTAL DES SALAIRES PRODUCTION</b>	<b>2 801 169</b>	<b>42,24</b>	<b>2 803 288</b>	<b>41,60</b>	<b>-2 119</b>	<b>-0,08</b>
<b>MARGE SUR COUT DE PRODUCTION</b>	<b>2 115 707</b>	<b>31,90</b>	<b>2 247 516</b>	<b>33,35</b>	<b>-131 809</b>	<b>-5,86</b>
Charges externes	1 708 222	25,76	1 971 700	29,26	-263 478	-13,36
Transfert de Charges externes	3 392	0,05	1 585	0,02	1 807	114,05
Impôts, taxes et versements assimilés	49 800	0,75	47 941	0,71	1 859	3,88
Transfert Impôts et taxes	2 560	0,04	1 494	0,02	1 066	71,35
Charges de personnel						
Transfert de Charges de personnel						
Subventions d'exploitation						
Cotisations de l'exploitant						
<b>TOTAL</b>	<b>1 752 070</b>	<b>26,42</b>	<b>2 016 562</b>	<b>29,93</b>	<b>-264 493</b>	<b>-13,12</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>363 637</b>	<b>5,48</b>	<b>230 953</b>	<b>3,43</b>	<b>132 684</b>	<b>57,45</b>
Autres produits de gestion	7		7		1	9,28
Transfert de Charges d'exploitation						
Reprises sur provisions	120 000	1,81	190 000	2,82	-70 000	-36,84

Voir rapport de l'expert comptable

## Compte de Resultat Production

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dotations aux amortissements et provisions	365 364	5,51	414 579	6,15	-49 215	-11,87
Autres charges de gestion	6 439	0,10	2 812	0,04	3 627	128,96
<b>TOTAL</b>	<b>251 796</b>	<b>3,80</b>	<b>227 385</b>	<b>3,37</b>	<b>24 411</b>	<b>10,74</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>111 841</b>	<b>1,69</b>	<b>3 568</b>	<b>0,05</b>	<b>108 273</b>	<b>NS</b>
Quote part sur opérations faites en commun						
Produits financiers	714	0,01	1 613	0,02	-899	-55,73
Charges financières	4 174	0,06	3 161	0,05	1 012	32,03
Transfert de Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 459</b>	<b>-0,05</b>	<b>-1 548</b>	<b>-0,02</b>	<b>-1 911</b>	<b>123,49</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>108 381</b>	<b>1,63</b>	<b>2 020</b>	<b>0,03</b>	<b>106 361</b>	<b>NS</b>
Produits exceptionnels	26 992	0,41	48 315	0,72	-21 323	-44,13
Charges exceptionnelles	130 501	1,97	2 841	0,04	127 660	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-103 509</b>	<b>-1,56</b>	<b>45 474</b>	<b>0,67</b>	<b>-148 983</b>	<b>-327,62</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-2 280	-0,03	-1 790	-0,03	-490	27,38
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>7 152</b>	<b>0,11</b>	<b>49 284</b>	<b>0,73</b>	<b>-42 132</b>	<b>-85,49</b>

**SEREC**  
 Société de Commissaire aux Comptes  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ROBINET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 436 219 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 7 152 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/06/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 5 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 5 ans

**SEREC**  
**Société de Commissaire aux Comptes**  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**S E R E C**  
Société de Commissaire aux Comptes  
3 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de LA PARDIEU  
63000 CLERMONT FERRAND  
N° SIRET : 316 420 322 00026

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 894	2 004		7 897
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 894</b>	<b>2 004</b>		<b>7 897</b>
- Terrains	87 479			87 479
- Constructions sur sol propre	366 443	15 940		382 382
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 166 259	45 590	10 464	2 201 385
- Installations générales, agencements aménagements divers	175 723	9 710		185 434
- Matériel de transport	1 046 448	97 849	35 868	1 108 429
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 904	2 300	4 700	51 504
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	5 677	44 100	5 677	44 100
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 901 933</b>	<b>215 489</b>	<b>56 710</b>	<b>4 060 713</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20	1 500		1 520
<b>Immobilisations financières</b>	<b>20</b>	<b>1 500</b>		<b>1 520</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 907 847</b>	<b>218 993</b>	<b>56 710</b>	<b>4 070 130</b>

**SEREC**  
**Société de Commissaire aux Comptes**  
3 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de LA PARDIEU  
63000 CLERMONT FERRAND  
N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

**SEREC**  
 Société de Commissaire aux Comptes  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 004	215 489	1 500	218 993
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>2 004</b>	<b>215 489</b>	<b>1 500</b>	<b>218 993</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste		5 677		5 677
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		51 033		51 033
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>56 710</b>		<b>56 710</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 894	59		5 953
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 894</b>	<b>59</b>		<b>5 953</b>
- Terrains	47 235			47 235
- Constructions sur sol propre	163 857	10 412		174 269
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 512 641	207 475	10 464	1 709 652
- Installations générales, agencements aménagement divers	122 443	19 086		141 529
- Matériel de transport	918 084	82 521	35 868	964 737
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 644	5 707	4 700	31 651
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 794 904</b>	<b>325 200</b>	<b>51 033</b>	<b>3 069 071</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 800 798</b>	<b>325 259</b>	<b>51 033</b>	<b>3 075 024</b>

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 744 663 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 520		1 520
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 560 781	1 560 781	
Autres	152 986	152 986	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 377	29 377	
<b>Total</b>	<b>1 744 663</b>	<b>1 743 143</b>	<b>1 520</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients -factures à établir	113 879
Fournisseurs -avoirs à recevoir	2 847
Etat produits à recevoir cfd	713
Etat produits à recevoir royan	584
Produits à recevoir cfd	11 346
Produits à recevoir royan	5 282
<b>Total</b>	<b>134 651</b>

**SEREC**  
**Société de Commissaire aux Comptes**  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 273 350,00 euros décomposé en 39 050 titres d'une valeur nominale de 7,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
FINANCIERE ROBINET 63000 CLERMONT FERRAND	98,71	38 548,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		
MONSIEUR MIGNOT ALAIN 63830 NOHANENT	1,28	500,00
ROBINET Charles 63400 CHAMALIERES		1,00
MONSIEUR ROBINET Michel 63000 CLERMONT FERRAND		1,00

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	32 533	903	696	32 740
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>32 533</b>	<b>903</b>	<b>696</b>	<b>32 740</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		903	696	

**SEREC**  
 Société de Commissaire aux Comptes  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	171 500	40 000	120 000		91 500
<b>Total</b>	<b>171 500</b>	<b>40 000</b>	<b>120 000</b>		<b>91 500</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		40 000	120 000		
Financières					
Exceptionnelles					

**SEREC**  
**Société de Commissaire aux Comptes**  
3 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de LA PARDIEU  
63000 CLERMONT FERRAND  
N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

**SEREC**  
 Société de Commissaire aux Comptes  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 584 988 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 143	2 143		
- à plus de 1 an à l'origine	775 605	236 872	498 258	40 475
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 168 739	1 168 739		
Dettes fiscales et sociales	523 260	523 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	115 160	115 160		
Produits constatés d'avance	82	82		
<b>Total</b>	<b>2 584 988</b>	<b>2 046 255</b>	<b>498 258</b>	<b>40 475</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	144 683			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 239			
(**) Dont envers les associés	3 271			

Capital restant dû au 31/12/2019 : 775 K€

Intérêts restant dus au 31/12/2019 : 9.8 K€

## Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	374 574	453 744	453 744
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total</b>	<b>374 574</b>	<b>453 744</b>	<b>453 744</b>

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

Garantie de l'emprunt Arkea de 24.9 K€ souscrit en 2016 :

-gage sur le véhicule Renault Master acquis en 01/2016 (VNC au 31/12/2019 = 5 K€)

Garantie de l'emprunt SG de 190 K€ souscrit en 2017 :

-nantissement du matériel financé (pelle) à hauteur de 133 K€ (VNC au 31/12/2019 = 52 K€)

Garantie de l'emprunt BTP de 67 K€ souscrit en 2018 :

-nantissement du matériel financé (tractopelle) à hauteur de 170 K€ (VNC au 31/12/2019 = 121 K€)

Garantie de l'emprunt BTP de 75 K€ souscrit en 2018 :

-gage sur le véhicule Mercedes Benz acquis en 07/2018 (VNC au 31/12/2019 = 53 K€)

Garantie de l'emprunt Arkea de 160 K€ souscrit en 2018 :

-sûreté hypothécaire de type PDD sur le bien immobilier situé 78, rue de la Parlette à Clermont-Ferrand acquis en 06/2018 (VNC au 31/12/2019 = 164 K€)

Garantie de l'emprunt Chalus de 55k€ souscrit en 2019 :

-gage sur le véhicule DAF CB542MZ acquis en 12/2019 (VNC au 31/12/2019 = 57K€)

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs -fac.non parvenues	29 636
Banque - intérêts courus à payer	2 143
Charges sociales- charges à payer	126 276
Org.sociaux charges à payer cfd	883
État charges à payer cfd	1 353
État charges à payer royan	1 160
Clients - avoirs et rrr à accorder	30 779
<b>Total</b>	<b>192 229</b>

## Comptes de régularisation

### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	29 377		
<b>Total</b>	<b>29 377</b>		

**SEREC**  
 Société de Commissaire aux Comptes  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le bilan

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	82		
<b>Total</b>	<b>82</b>		

**SEREC**  
**Société de Commissaire aux Comptes**  
3 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de LA PARDIEU  
63000 CLERMONT FERRAND  
N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

## Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Travaux	6 596 222
Locations et autres produits annexes	35 233
<b>TOTAL</b>	<b>6 631 455</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 450 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	62	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	129 536	
Amortissements dérogatoires	903	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		16 628
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 753
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 915
Amortissements dérogatoires		696
<b>TOTAL</b>	<b>130 501</b>	<b>26 992</b>

## Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 28/12/1994, la société SAS ROBINET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SC FINANCIERE ROBINET.

**SEREC**  
 Société de Commissaire aux Comptes  
 3 rue Patrick Depailler  
 Parc Technologique de LA PARDIEU  
 63000 CLERMONT FERRAND  
 N° SIRET : 316 420 322 00026

Voir rapport de l'expert comptable

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

---

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact sur son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes:

- la société a eu recours à l'activité partielle pour une partie du personnel ;
- report de 6 mois des échéances d'emprunt ;
- report des échéances sociales

**SEREC**  
**Société de Commissaire aux Comptes**  
3 rue Patrick Depailler  
Parc Technologique de LA PARDIEU  
63000 CLERMONT FERRAND  
N° SIRET : 316 420 322 00026

**ROBINET SAS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 273 350 euros**  
**Siège social : 76 rue de la Parlette**  
**63000 CLERMONT FERRAND**  
**398 024 562 RCS CLERMONT-FERRAND**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, notre chiffre d'affaires et notre résultat net comptable ont diminué.

**Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le début de l'exercice en cours ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'activité de notre société est impactée par la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19. Le caractère récent de cette pandémie ne nous permet pas de connaître la totalité des conséquences dommageables qui seront portées à notre société.

**Activités en matière de recherche et de développement**

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

Nous espérons faire progresser notre volume d'activité.

## **INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau annexé au présent rapport.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 631 455 euros contre 6 738 252 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,58%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 137 707 euros contre 237 153 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -41,93%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 714 579 euros contre 1 687 450 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,61%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 670 279 euros contre 3 033 849 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,98%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 68 775 euros contre 77 813 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,62%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 222 426 euros contre 1 202 601 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,65%.

Le montant des charges sociales s'élève à 609 459 euros contre 552 732 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,26%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 365 364 euros contre 414 579 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,87%.

Le montant des autres charges s'élève à 6 439 euros contre 2 812 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 657 321 euros contre 6 971 838 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,51%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 111 841 euros contre 3 568 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -3 459 euros (-1 547 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 108 381 euros contre 2 020 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -103 509 euros contre 45 473 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de -2 280 euros contre -1 790 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 7 152,14 euros contre un bénéfice de 49 283,91 euros au titre de l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 7 152,14 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

- **À titre de dividendes aux associés pour** **7 029,00 euros**  
**Soit 0,18 euros par action**
- **Le solde au poste « réserve facultative » pour** **123,14 euros**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 752 702 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire

de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<b>EXERCICE</b>	<b>DIVIDENDE NET</b>
31.12.2018	49 203 €
31.12.2017	140 189,50 €
31.12.2016	146 437,50 €

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global 611 euros.

#### Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

#### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

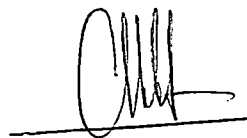
#### ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Charles ROBINET  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several vertical strokes and a horizontal line at the end, all resting on a solid horizontal line.

**ROBINET SAS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 273 350 euros**  
**Siège social : 76 rue de la Parlette**  
**63000 CLERMONT FERRAND**  
**398 024 562 RCS CLERMONT-FERRAND**

**Tableaux financiers au 31 Décembre 2019**

<b>Tableau financier</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Capital social	<b>273 350</b>	<b>273 350</b>	<b>273 350</b>	<b>273 350</b>	<b>273 350</b>
Nombre d'actions ordinaires	<b>39 050</b>	<b>39 050</b>	<b>39 050</b>	<b>39 050</b>	<b>39 050</b>
Nombre d'actions à dividende prioritaire	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nombre maximum d'actions futures à créer	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Par conversion d'obligations	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Par exercice de droits de souscription	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Chiffre d'affaires hors taxes	<b>6 631 455</b>	<b>6 738 252</b>	<b>6 365 201</b>	<b>5 806 404</b>	<b>5 617 048</b>
Résultat avant impôts, participation, dotation	<b>250 443</b>	<b>350 737</b>	<b>521 364</b>	<b>424 508</b>	<b>-128 244</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>- 2 280</b>	<b>- 1 790</b>	<b>16 901</b>	<b>31 990</b>	<b>0</b>
Participation des salariés	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 190</b>	<b>0</b>	<b>58 020</b>
Résultat après impôts, participation et dotation	<b>7 152</b>	<b>49 283</b>	<b>140 290</b>	<b>146 494</b>	<b>28 810</b>
Résultat distribué	<b>7 029</b>	<b>49 203</b>	<b>140 189.50</b>	<b>146 437</b>	<b>28 506.50</b>
Par action - résultat après impôts avant dotation	<b>6.47</b>	<b>9.02</b>	<b>12.91</b>	<b>10.05</b>	<b>-3.28</b>
Par action - résultat après impôts et dotation	<b>0.18</b>	<b>1.26</b>	<b>3.59</b>	<b>3.75</b>	<b>0.73</b>
Effectif moyen des salariés de l'exercice	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>43</b>
Montant de la masse salariale	<b>1 222 426</b>	<b>1 202 601</b>	<b>1 201 333</b>	<b>1 184 158</b>	<b>1 155 029</b>
Cotisations sociales et avantages sociaux	<b>609 458</b>	<b>552 732</b>	<b>576 858</b>	<b>584 249</b>	<b>571 959</b>



ROBINET SAS  
Société par actions simplifiée  
au capital de 273 350 euros  
Siège social : 76 rue de la Parlette  
63000 CLERMONT FERRAND  
398 024 562 RCS CLERMONT-FERRAND

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 18 SEPTEMBRE 2020**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 7 152,14 euros de la manière suivante :

- |   |                |
|---|----------------|
| - À titre de dividendes aux associés pour<br>Soit 0,18 euros par action | 7 029,00 euros |
| - Le solde au poste « réserve facultative » pour                        | 123,14 euros   |

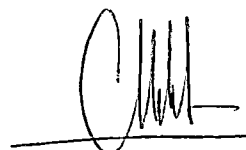
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
31.12.2018	49 203,00 €
31.12.2017	140 189,50 €
31.12.2016	146 437,50 €

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18.09. 2020**

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.*

Certifié conforme  
Le Président  
Charles ROBINET



**J U R I 4**  
**Société d'Avocats**  
S.E.L.A.R.L. au Capital de 84.000 €  
56, Boulevard Gustave Flaubert  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 42 49 01 - Fax 04 73 42 49 06  
R.C.S. CLERMONT-FERRAND D 404 755 027